



Charte qualité des réseaux d'assainissement et d'eau potable - Normandie

Compte-rendu du comité de suivi du 6 octobre 2016 à 10h00 FRTP - Rouen

Accueil de M. AUBERTIN.
Tour de table pour présentation.

Etaients présents :

Michaël AUBERTIN - Agence de l'eau Seine-Normandie
Damien BARRUET - Sogea
Paul BOURDIN - Sade
Delphine BESSON - Normandy Tub
Sylvain BREMONT - Saint Gobain PAM
Grégory DESMARES - EGIS
René-Claude FOUILLOUX - Agence de l'eau Seine-Normandie
Michel GASNIER - Sogeti
Norbert GUIBELIN - SIDESA
Manuel HENRY - Communauté urbaine de Cherbourg
Matthieu JACOTOT - FRTP
Bruno LEFEVRE - SAT
Marco MOLINARO - Communauté d'agglo Caen-la-Mer
Gwenaël PRIME - AESN

1 - Retour sur la signature de la nouvelle version des chartes nationales :

Le 2 juin 2016, lors du Congrès de l'ASTEE, se sont déroulées les signatures des nouvelles chartes nationales.

Pour rappel, ces signatures constituent la troisième version pour la charte nationale pour la qualité des réseaux d'assainissement et la deuxième version pour la charte qualité nationale pour les réseaux d'eau potable.

Dans la nouvelle mouture de la charte, les changements notoires sont :

- L'intégration d'un volet sur la sécurité
- La prise en compte du nouvel arrêté du 21 juillet 2015
- La mise en compte de la réforme du DT-DICT

Le jour de la signature, de nombreux élus initialement prévus étaient finalement absents du fait de la tenue du salon des maires qui se déroulait en parallèle et qui accueillait au même moment le Président Hollande.

Cependant, il faut noter la signature de l'ensemble des structures représentant les différents types de maîtres d'ouvrage, à savoir :

- AMF
- APCF
- ECO MAIRE
- France CCF

Parmi la cinquantaine de signataires, ne manquait que le ministère de l'environnement.

Vous trouverez ci-dessous le lien pour accéder aux nouvelles chartes :

<http://www.astee.org/activite/chartes-qualite-des-reseaux-deau-potable-et-dassainissement>

⇒ **Présentation et diffusion de 2 films courts-métrages animés au comité régional**

A l'occasion de cet événement signature, 2 films courts-métrages ont été présentés et diffusés. Ils sont visionnables et téléchargeables sur le site de l'Astee/

2 - Point sur la préparation de la 5^{ème} journée thématique :

Elle devait s'organiser le 13 octobre 2016 à la Sall'in à Cabourg sur le thème de l'amiante ciment.

Du fait d'un encombrement des événements sur cette semaine d'octobre (Comité national Charte qualité le même jour, assises de l'ANC, journée technique Astee...), il a été décidé de reporter cette journée thématique.

Après échange avec les participants (Michael AUBERTIN, Franck BOUTET, Paul BOURDIN et Norbert GUIBELIN qui forment le groupe de travail dédié), il a été retenu le 23 mars 2017 dans la même salle à Cabourg.

3 - Journée Inter-chartes régionales le 13 octobre 2016 :

Le 13 octobre se tient une journée Inter-Chartes régionales à Nanterre. Le Comité Régional Normandie sera représenté par Michaël AUBERTIN. Si d'autres membres du Comité souhaitent participer, ils sont les bienvenus.

A cette occasion, René Claude Fouilloux, animateur du groupe national, annonce qu'il se retire de cette fonction après 15 ans de service, et qu'il passe le relais à Monsieur MOERS, directeur technique du Service Intercommunal d'Assainissement de la Région de Pontoise.

Durant cette journée d'échange, il sera évoqué la communication autour des chartes régionales. La réflexion portera sur la manière d'optimiser les partages inter-chartes et faciliter les échanges et retours d'expérience.

Il sera présenté dans cette même journée le comité régional créé par la région Ile-de-France

4 - Point réunion AESN-SYNCRA :

Il a été évoqué, suite à la mise en place de nouveaux arrêtés, d'une réelle évolution sur les contrôles d'étanchéité sur les réseaux.

De plus, conformément à la charte qualité, les contrôles sur les réseaux se font systématiquement maintenant sous accréditation.

Il a été rappelé qu'auparavant, une entreprise de contrôle accrédité (dites « COFRAC ») pouvait faire ses essais sans accréditation. Le logo Cofrac n'apparaissait pas sur les rapports.

Le fait d'être COFRAC pour une entreprise de contrôle apporte de nouvelles règles. Ci-dessus un schéma explicatif :

Shéma à intégrer

5 - Notre rubrique « discutons technique » :

Le thème proposé est l'application de la charte qualité eau potable comme critère d'éligibilité dans le cadre de l'appel à projet « lutte contre les fuites » de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

La date limite de dépôt de candidature pour cet appel à projet est le 31 octobre 2016.

Les autres critères d'éligibilité sont les suivants :

- Existence d'un diagnostic des réseaux de moins de 10 ans
- Travaux relevant du secteur rural
- Rendement des réseaux inférieur à 80%

Un débat s'en suit sur les modalités d'application de la charte dans le cadre de cette opération.

Points divers :

Michaël Aubertin ainsi que le groupe de travail a remercié chaleureusement René-Claude Fouilloux pour son implication et son animation dans le comité national de la Charte Qualité.

Ensuite il a été évoqué :

- Les études sur le DT-DICT avec contrôle et verbalisation de la DREAL, notamment sur la qualité des marquages et les piquetages sur les chantiers. Trop d'accidents
- Le fascicule 70-1 / 70-2 / 71 : ils sont en phase de réécriture, et seront finalisés prochainement